



A.E.T.A

AGIR POUR DES ELECTIONS TRANSPARENTES ET APAISEES
Plate-forme des ONG de la Société Civile dotée de la personnalité juridique
Arrêté Ministériel N°125/CAB/MIN/J&DH/2011 du 11 Avril 2011



POSITION DE LA PLATE FORME AGIR POUR LES ELECTIONS TRANSPARENTES APAISEES, AETA, ASSORTIE DU MONITORING SUR LA PHASE FINALE DU PROCESSUS ELECTORAL EN R.D. CONGO

A Dix jours de la tenue des élections présidentielle, législatives nationales et provinciales, il apparait rassurée que les efforts technico-opérationnels semblent conjugués par l'administration électorale en faveur de l'organisation effective des scrutins du 23 décembre 2018. Dès lors, les incertitudes, les doutes, le scepticisme et les confusions autour d'un probable raté de ladite échéance procèderaient des stratagèmes des politiques de tout bord visant à démotiver les électeurs congolais.

A l'issue du monitoring et de l'analyse technique des faits et pesanteurs relatifs au processus électoral réalisés par les membres de son **Hub Electoral, la plateforme AETA**, recommande ce qui suit :

- a. La CENI devra davantage **communiquer clairement, sincèrement et de façon , précise et rationnelle** sur l'évolution des acquisitions et du déploiement logistique des matériels électoraux, principalement les Machines à Voter, ainsi que sur le financement des opérations restant ; lesquelles sont prises d'alibi pour perpétrer des opinions et affirmations défaitistes causant incertitudes et flou sur la tenue des scrutins du 23 décembre prochain. Il s'agit pour sa part d'indiquer ce qui est fait, ce qui reste à faire et en combien de temps, des problèmes et contraintes qui s'imposent en obstacle pour tenir à la date buttoir. Cette communication devrait s'adresser principalement aux électeurs.

Une sorte d'évaluation fin-parcours des réponses données aux contraintes du début du processus en déterminant bien sûr les responsabilités. Cet exercice engagera son devoir de transparence et de redevabilité et la dédouanera de toute responsabilité d'un éventuel report du processus électoral.

- b. AETA souligne que toute option d'un éventuel report des élections portera des incidences d'ordre institutionnel à l'avantage des citoyens. Il est à réitérer ici le vœux ultime de la population congolaise à avoir **des élections sincères, honnêtes et de qualité qui débouchent sur l'alternative de la gouvernance en lieu et place des élections qui pourront réinstaurer le népotisme : un « leadership pontifical » ou une « prédictocratie » ;**

- c. La Commission Electorale Nationale Indépendant, CENI, est appelée à publier et afficher sans tarder les listes électorales définitives dans les bureaux de vote et du dépouillement en vertu de l'article 8 de la loi électorale qui exige que cette obligation soit tenue 30 jours avant le vote.** Or, il s'avère à ce jour que ce délai légal est déjà presque totalement entamé. Au-delà d'être légal, l'affichage des listes électorales définitives aidera efficacement les électeurs à localiser leur bureau de vote respectif afin d'éviter de se désorienter et se perdre le jour du vote ;
- d.** De même, la CENI est appelée à publier dans le meilleur délai la cartographie des bureaux de vote et du dépouillement, BVD. Ceci contribuera davantage à la transparence et la crédibilité des scrutins ;
- e.** AETA constate que la problématique de l'utilisation ou non de la Machine à Voter et du fichier électoral qui continuent à maintenir les antagonismes, les discordes et l'hostilité électorales de la majorité des acteurs clé, d'une part, et justifient et enracinent la méfiance profonde et la contestation anticipée de la fiabilité des résultats du vote par la population, d'autre part.
- f.** A l'issue de la campagne électorale en cours, il se développe **deux discours ambivalents très popularisés** qui n'augurent guère une période post-électorale pacifique. Cette situation crée une rupture profonde de confiance au processus électoral dont la solution efficace dépend de la ferme volonté mutuelle de la CENI et des acteurs politiques à s'harmoniser autour **d'une concertation technique qui poserait des mécanismes de confiance consensuels efficaces et justes de sécurisation de la vérité des urnes.**

Ce forum de consensus technique devrait examiner les questions liées à **la fonctionnalité des machines à voter, au transfert automatique des résultats du vote, à la prise en compte exclusive des résultats des bulletins de vote, à la primauté de la compilation des résultats, au délai de la publication des résultats provisoires par la CENI ainsi que celle relative au calcul du seuil de représentativité.** L'application des recommandations formulées par le groupe d'experts britanniques à l'issue de l'examen de la fonctionnalité de la machine à voter ainsi que le défi relatif à l'appropriation de ladite machine à voter par les électeurs devraient également faire objet des discussions.

Les options concrètes assorties des dites concertations devront être coulées en **Accord technique de crédibilité et fiabilité des scrutins : une sorte d'engagement à prendre par tous les acteurs clé.**

AETA recommande que cette rencontre technique s'élargisse aux autres acteurs clé politiques et sociaux du processus électoral au lieu de se tenir limitativement aux candidats présidents de la République. Car, tous les trois scrutins prévus le 23 décembre prochain sont sensibles et importants et sont exposés de la même manière aux risques d'une éventuelle dysfonctionnalité technique ;

- g.** Le gouvernement devra coordonner ses efforts avec la MONUSCO, sur fond d'une cohabitation franche et sincère, en faveur de la sécurisation efficace des provinces du pays en proie de l'activisme des groupes armés, des rebellions et conflits inter et intra-ethniques, d'une part, et, d'autre part, les coins du pays dominés par la crise humanitaire et l'épidémie de la fièvre hémorragique d'Ebola.

Prenant des ramifications sous des formes diversifiées dans la quasi-totalité du territoire national, l'insécurité tend à s'opposer farouchement à la tenue des élections crédibles et pacifiques sur l'ensemble du pays. Les électeurs, les agents de la CENI, les matériels électoraux, les candidats compétiteurs en sont autant des victimes potentielles.

Avec plus de 780.000 personnes déplacées au Nord-Kivu, en Ituri et dans les Kasai ; plus de 300.000 expulsés de l'Angola, il sied de signaler que le vote coure le risque de perturbation avec des incidences graves aussi bien sur la fiabilité des résultats que sur la qualité de la future démocratie ;

- h.** Les partis, regroupements et plates-formes politiques sont appelés à mutualiser leurs efforts, stratégies et moyens pour une couverture efficace et totale des bureaux de vote et dépouillement et des centres de compilation des résultats par des témoins, du reste bien formés ;
- i.** AETA recommande au gouvernement de la République à adopter une attitude non sélective quant à l'invitation des observateurs internationaux. Le processus électoral actuel ayant été accompagné techniquement et diplomatiquement depuis 2012 par l'ensemble de la communauté internationale, il s'avère judicieux d'accepter sa surveillance par toutes ses composantes afin de contribuer à la plus-value de sa transparence et crédibilité ;
- j.** AETA appelle enfin toute la population congolaise à rester éveiller et à exiger la tenue dans le respect du délai calendaire des élections de qualité, honnêtes, sincères et véritablement crédibles.

Fait à Kinshasa, le 11 décembre 2018

Pour le HUB ELECTORAL AETA

Les organisations membres :

CODHOD

RECIC

ODEP

LIFCE

LIFDED

LINELIT

COLLECTIF 24

ACOTIC

CRONGD/KIN

OCAP

COCORICO

ELAÏS

FMJC